

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 10 juin 2026

Variole B (Mpox) : 15 cas depuis le début de l'année, appel à une vigilance renforcée

Au cours du dernier mois, six nouveaux cas de variole B (Mpox) ont été recensés à La Réunion, portant à quinze le nombre total de cas enregistrés depuis le début de l'année.

La majorité des cas identifiés sont des cas importés, principalement en lien avec des séjours récents à Madagascar.

Les investigations menées par l'ARS La Réunion et Santé publique France se poursuivent afin d'identifier l'ensemble des contacts à risque et de leur proposer un accompagnement, un suivi médical et, lorsque cela est indiqué, une vaccination réactive.

L'augmentation du nombre de cas observée ces dernières semaines conduit l'ARS à renforcer son appel à la vigilance, en particulier auprès des voyageurs de retour de Madagascar, où le virus circule activement sur l'ensemble du territoire.

Les mesures recommandées à la population

Conformément aux recommandations nationales, l'ARS rappelle l'importance :

- **de l'isolement strict de toute personne malade** jusqu'à cicatrisation complète des lésions ;
- **du respect des gestes barrières**, notamment l'hygiène rigoureuse des mains et l'absence de contact rapproché avec des personnes malades ;
- **du port du masque pour la personne contagieuse** en présence d'autres personnes et du port de gants en cas de lésions sur les mains ;
- **de la vaccination réactive** des personnes contacts à risque, **idéalement dans les 4 jours suivant l'exposition à la maladie** (et jusqu'à 14 jours).

Il est rappelé que **toute personne présentant des symptômes évocateurs** (éruption cutanée, ulcérations, fièvre, ganglions...), notamment **les voyageurs de retour de Madagascar ou d'une zone de circulation active du virus**, doit :

- **contacter rapidement son médecin ou le SAMU-Centre 15,**
- **s'isoler immédiatement** en attendant un avis médical.

La vaccination préventive fortement recommandée aux publics concernés

La vaccination s'adresse à certains publics en préventif, qu'ils soient ou non personnes contacts de malades :

- **personnes exposées au virus** (hommes ou femmes à partenaires sexuels multiples, professionnels des lieux de consommation sexuelle, travailleurs ou travailleuses du sexe, conjoint ou conjointe de personnes à haut risque d'exposition au virus),
- **personnes ayant prévu de voyager dans un pays où la maladie circule** (voyageurs avec pratiques sexuelles à risque, personnes immunodéprimées, soignants, personnes originaires des pays

concernés résidant en France et retournant au pays).

Les vaccinations sont réalisées **sur rendez-vous** dans les trois centres de vaccination de l'île :

- Centre de vaccination internationale du CHU Nord,
- Centre de vaccination internationale du CHU Sud,
- CEGIDD Ouest.

>> **Retrouvez plus d'informations :**

- **les modalités de vaccination sur le site internet de l'ARS :**
[Variole B \(mpox\) : lancement de la campagne de vaccination à La Réunion](#)
- **la Foire aux questions sur le site du ministère de la Santé :**
[Foire aux questions du ministère de la Santé](#)

Informations et conseils

Un dispositif d'écoute « Mpx Info Service » est accessible :

0 801 90 80 69 (appel gratuit, anonyme et confidentiel)

de 11h à 1h du matin, tous les jours

ou RDV sur le site internet [Mpx Info service](#)

Rappel : qu'est-ce que la variole b (mpox) ?

La variole B (mpox) est une maladie infectieuse qui se manifeste principalement par une éruption cutanée, pouvant toucher le visage, la région ano-génitale, les paumes des mains et les plantes des pieds. Les lésions peuvent également s'étendre à l'ensemble du corps et aux muqueuses, et sont parfois accompagnées de démangeaisons.

L'éruption peut être précédée ou accompagnée d'une fièvre, de maux de tête, de courbatures ou de ganglions.

La variole B se transmet principalement lors de contacts étroits, notamment via :

- les lésions cutanées d'une personne malade, les objets contaminés (linge, literie, vaisselle)
- des rapports sexuels, même avec préservatif.

La transmission par gouttelettes (salives, éternuements, postillons) est très marginale et nécessite un contact en face à face prolongé et sans masque.

La maladie évolue généralement favorablement et dure le plus souvent entre 2 et 3 semaines.

La personne est contagieuse dès l'apparition des premiers symptômes et jusqu'à la cicatrisation complète des lésions cutanées. La période d'isolement recommandée est de 3 semaines, afin d'éviter toute contamination de l'entourage.